

**DEPARTEMENT DU FINISTERE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA FORÊT-FOUESNANT**

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

DU 31 MARS 2022

Le trente et un mars deux mille vingt et deux à dix-neuf heures, s'est réuni en la Mairie à La Forêt-Fouesnant sous la présidence de Mme Dominique HAMON, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Mme HAMON Dominique, Mme BODIVIT Mylène, Mme STEPHAN Francine, Mme PERCHOC Laurence, M. LAVENANT Philippe, M. TUDAL Philippe, Mme COSSEC Liliane, Mme GLEONEC Yvonne, Mme OULC'HEN Madeleine, M. PYATZOOK Daniel

AVAIT DONNE PROCURATION : M. GOYAT Daniel à Mme HAMON Dominique

Mme Madeleine OULCH'EN a été élue secrétaire de séance.

I) APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2022

Le procès-verbal du conseil d'administration du 23 mars 2022 a été approuvé à l'unanimité.

II) FINANCES

2.1 - Compte de gestion 2021

Au 31 décembre 2021 le résultat de clôture de l'exercice se solde par un excédent de 7 128,49 €.

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Trésorier,

Le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion établi pour l'exercice 2021 par la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le compte de gestion du C.C.A.S.

2.2. - Compte administratif 2021

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée le compte administratif et propose au vote du Conseil d'Administration, le compte administratif 2021 du C.C.A.S.

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le compte administratif du C.C.A.S. qui se décompose comme suit :

Section Fonctionnement	Réalisé
Dépenses	16 720,85 €
Recettes	20 461,64 €
Résultat	+ 3 740,79 €

Section Investissement	Réalisé
Dépenses	234,00 €
Recettes	3 621,70 €
Résultat	+ 3 387,70 €

2.3. - Résultat et Affectation du résultat 2021

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée l'affectation du résultat 2021.

Le compte de résultat 2021 du C.C.A.S. laisse apparaître :

- Un excédent de clôture à la section de fonctionnement de **3 740,79 €**
- Un excédent de clôture à la section d'investissement de **3 387,70 €**

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **DECIDE** d'affecter les résultats du compte administratif 2021 du C.C.A.S. comme suit :

R002-Excédent de fonctionnement reporté : **3 740,79 €**

R001-Excédent d'investissement reporté : **3 387,70 €**

2.4. - Budget Primitif 2022

Mme La Vice-Présidente présente le budget primitif 2022 du C.C.A.S.

Section de fonctionnement :

Recettes : 18 740,79 €

74	Dotations, subventions	15 000,00 €
002	Excédent antérieur reporté	3 740,79 €

Dépenses : 18 740,79 €

011	Charges à caractère général	13 000,00 €
012	Charges de personnel	150,00 €
65	Autres charges de gestion	5 300,79 €
042	Opérations d'ordre entre sections (amortissement 6811)	290,00 €

Section d'investissement :

Recettes : 3 677,70 €

001	Solde d'exécution positif reporté	3 387,70 €
041	Opérations d'ordre entre sections (amortissement 28xx)	290,00 €

Dépenses : 3 677,70 €

21	Immobilisations corporelles	387,70 €
27	Autres immobilisations financières	3 290,00 €

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **VOTE** en équilibre les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2022 au niveau du chapitre.

2.5) Subvention aux associations

En préambule à ce point de l'ordre du jour, Mme Hamon rappelle que chaque membre du CCAS est soumis à la confidentialité, au secret des dossiers traités en séance.

Toutes les demandes de subventions ont été étudiées.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, comme suit les subventions 2022:

ASSOCIATIONS	VOTE
<i>Association d'Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales</i>	50.00 €
<i>ADAPEI 29</i>	100.00 €
<i>ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE</i>	130,00 €
<i>CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Fouesnantais)</i>	390.00 €
<i>ENFANCE ET PARTAGE</i>	150.00 €
<i>FRANCE ALZHEIMER</i>	100,00 €
<i>Rêves de Clown</i>	50.00 €
<i>SECOURS CATHOLIQUE</i>	300.00 €
<i>SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS</i>	100,00 €
<i>T'ES CAP</i>	90.00 €
TOTAL	1 450.00 €

III) ETUDE DE DOSSIERS INDIVIDUELS

Aucun dossier présenté lors du conseil d'administration.

IV) DIVERSES INFORMATIONS ET QUESTIONS

Pas de question abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20H00

La Vice-Présidente,
Mme Dominique HAMON